

**EXERCICE
1931**

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 12 Avril 1932

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS, 181

1932

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. EMILE MOREAU, *Président*,
J. KULP, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
JULES CAMBON, —
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
G. GRIOLET, —
R. LEHIDEUX, —
ED. NOETZLIN, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
E. STERN, —

Censeurs :

MM. A. SAINT et J. MAY

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1932

MM. R. SAUTTER, le C^{te} DE LYROT et Ch. BUNGENER

Directeur Général : M. HORACE FINALY.
Directeurs) MM. E. OUDOT, L. WIBRATTE, A. ATTHALIN,
A. ROUDY, G. RENARD, C. COUTURE.
Secrétaire Général) M. H. JAHAN.
Directeurs-Adjoints) MM. JOSEPH CHOPPIN DE JANVRY, A. JACQUES,
E. DE LA LONGUINIÈRE, E. CAUDRELIER
et M. BOYER.
Chef du Contrôle : M. H. BALLEZ-BAZ.
Sous-Directeurs) MM. P. GRÜNEWALD, G. DACHER, L. JANROT,
G. GOUILLY, M. IWEINS, E. BERTIAUX,
J. BORDELONGUE, H. BURNIER, A. JUL-
LIEN, J. LEQUIME et R. SALEM.

Fondés de Pouvoirs :

MM. A. KAIRIS, R. TAVERNIER, P. VINSON, P. COURNILLE, G. BERTAUTS-
COUTURE, JEAN CHOPPIN DE JANVRY, M. BURDIN, C. GUERPILLON,
M. LEGRAIN, E. QUITTARD, J. BAPST, J. BEDIER, H. CAMERLYNCK
et H. RAQUIN.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 12 Avril 1932

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1931.

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS, 181

1932

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

du 12 Avril 1932

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 Décembre, ainsi que le compte-rendu des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé.

L'année 1931 s'est trouvée affectée par une nouvelle aggravation de la crise mondiale dont nous vous entretenions dans notre dernier rapport et que des complications d'ordre financier et monétaire ont fait entrer, à partir de l'été, dans sa phase la plus aiguë.

Les resserrements de crédit, dont s'accompagne tout ralentissement de l'activité économique, ont été particulièrement res-

sentis dans les pays où un effort plus poussé dans le sens du perfectionnement de l'outillage et de l'aménagement de la vie collective s'était traduit en de larges appels à des concours étrangers à court terme.

D'Autriche, où l'économie nationale s'est trouvée brusquement aux prises avec des difficultés exceptionnelles, l'ébranlement gagna le marché financier allemand, sur lequel pesait lourdement la charge des investissements effectués, depuis la restauration du mark, par l'industrie et les collectivités publiques. Au même moment, des embarras analogues conduisaient plusieurs pays de l'Europe Centrale et de l'Amérique du Sud à la suspension de l'amortissement et même du service de leurs dettes publiques, en même temps qu'à des immobilisations de crédits privés.

La place de Londres en a subi le contre-coup direct. Elle s'est trouvée amenée à prendre un certain nombre de mesures d'ordre économique et monétaire, dont les répercussions sur le marché international des capitaux ont été accrues par suite du régime instauré depuis la guerre dans beaucoup de pays et d'après lequel les devises appréciées étaient admises à remplacer l'or comme couverture de la circulation fiduciaire.

Un grand nombre de monnaies se sont trouvées entraînés dans le sillage de la livre, tandis que d'autres ne conservaient leur valeur nominale qu'au prix de réglementations tellement étroites que leur marché s'en trouvait complètement paralysé. Partout ailleurs, la rupture d'équilibre financier devait se traduire par de sérieuses difficultés bancaires.

Ce retour à l'instabilité des changes, avec toutes les dispositions moratoires ou restrictives qui l'accompagnaient, a ajouté

des entraves nouvelles à celles que constituaient déjà, pour le commerce international, les barrières sans cesse exhaussées des tarifs douaniers et des mesures de contingentement. La diminution consécutive des exportations a naturellement aggravé dans tous les pays la situation du marché du travail. Il en est résulté une accentuation marquée de la dépression économique, en même temps qu'un désordre accru des mouvements de capitaux.

L'action régulatrice qu'eût dû normalement exercer la reprise des placements extérieurs à long terme de la part des nations créditrices, s'est trouvée constamment gênée, en effet, depuis la conclusion de la paix, par l'absence de stabilité politique, économique ou monétaire. Après avoir vainement tenté d'éviter les immobilisations, tout en bénéficiant des taux élevés que leur offraient certains pays étrangers, les capitaux inquiets s'accumulent aujourd'hui, sans souci du rendement, dans les pays qui leur paraissent offrir une sécurité relative. Dans la mesure où ils affectent le marché des changes, ces mouvements provoquent aussi des déplacements de métal précieux. C'est ce que traduit notamment l'actuelle répartition de l'or, si souvent dénoncée comme la cause du déséquilibre mondial, alors qu'elle n'en est que le résultat ou plus exactement la manifestation visible.

Sans qu'elle se le soit assigné comme but, la France est actuellement un de ces pays refuges. La prudence apportée par elle dans le choix du taux de stabilisation du franc, l'importance de son effort fiscal, la mesure avec laquelle elle a participé à l'entraînement des investissements industriels et à l'inflation générale des crédits, lui ont valu, quelques années à peine après sa réforme monétaire, une situation paraissant présenter d'ex-

ceptionnelles garanties. Il n'est donc pas surprenant que des capitaux étrangers, dont il est difficile d'évaluer l'importance, soient venus s'ajouter sur notre marché à ceux qui, en dépit du resserrement général de la crise, pouvaient provenir de l'épargne privée et des amortissements de la Caisse Autonome. Situation enviable, sans doute, mais qui ne justifie en rien les critiques qu'elle a pu susciter à l'égard de notre pays.

Cependant, la France n'en a pas moins souffert de la crise, et de façon cruelle, au cours de l'année 1931. En dépit de la diminution de ses exportations, de la baisse générale des prix et du malaise boursier, elle avait pu conserver jusque là une activité relative que favorisaient la structure harmonieuse de son économie et l'aisance de son marché intérieur. Mais celui-ci s'est trouvé affecté à son tour, pendant l'exercice écoulé, par une restriction importante de son pouvoir d'achat, tandis que se multipliaient les obstacles à notre commerce extérieur. Aussi n'avons nous pas tardé à enregistrer une sensible diminution de notre production et un accroissement rapide et inquiétant du chômage.

Les rentrées d'impôts se sont naturellement ressenties d'un tel état de choses et, bien que dans une moindre mesure, la France connaît à son tour, comme tous les États du monde la nécessité de rétablir, sur des bases nouvelles, l'équilibre de son budget.

De même, les traditions de prudence et de modération dont on a souvent fait grief aux Banques françaises, ne les ont pas toutes mises à l'abri des pertes ou des immobilisations dont les circonstances avaient multiplié les risques. Le retentissement des difficultés internationales et la défaillance de groupes indus-

triels importants, où quelques-unes d'entre elles pouvaient être engagées, jetèrent dans le public des alarmes que certaines campagnes tendancieuses ont cherché à exploiter.

Dans l'ensemble, les événements ont justifié une fois de plus la confiance qu'inspire la solidité de notre armature financière. Si quelques exceptions se sont produites, des concours dont le Gouvernement a pris l'initiative et auxquels nous avons participé avec les principaux Établissements de la place, en ont réduit au minimum les conséquences pour l'épargne française.

Les circonstances peu favorables que nous venons de vous exposer ne pouvaient manquer d'influencer les bénéfices de l'exercice. Ceux-ci s'élèvent, en effet, après déduction des frais généraux, à Fr. 24.900.630,85 contre Fr. 67.249.949,18 l'an passé.

Leur diminution provient, d'une part, d'une restriction volontaire de nos opérations en vue de réduire nos risques au minimum et de conserver une liquidité susceptible de faire face à toutes les éventualités ; d'autre part, de notre souci traditionnel d'assurer par de larges amortissements la sécurité complète de l'avenir.

Dans un esprit de prévoyance, auquel vous vous êtes toujours associés, nous nous étions imposés depuis de nombreuses années de reporter une partie des bénéfices distribuables en prévision d'un fléchissement momentané des profits. Nous sommes donc en mesure de vous proposer de fixer le dividende à Fr. 60, en prélevant sur le report des années précédentes le complément nécessaire pour faire face à cette répartition.

Le bilan soumis à votre approbation traduit la politique de prudence que nous venons de vous exposer. Il se totalise par Fr. 3.323.112.463,46 contre Fr. 4.233.737.214,18 au 31 Décembre 1930 et se caractérise surtout par son extrême liquidité.

D'une année à l'autre, l'encaisse est passée, en effet, de Fr. 246.458.233,36 à Fr. 402.208.638,46 et les actifs immédiatement réalisables dépassent sensiblement les dépôts à vue, dont le niveau se trouve d'ailleurs légèrement augmenté.

La réduction constatée porte surtout, au passif, sur les "dépôts à terme", ramenés de Fr. 1.540.330.368,62 à Fr. 753.279.777,21, pour échapper à la difficulté et à l'insécurité des emplois. La contre-partie de cette diminution ressort au poste "banquiers et correspondants en France et à l'étranger" et "comptes-courants débiteurs", qui atteignent respectivement Fr. 384.534.582,24 et Fr. 843.807.818,31 contre Fr. 930.110.887,93 et Fr. 1.333.074.412,44 dans le précédent bilan.

Quant au Portefeuille-titres, il a été évalué avec la modération habituelle dans des conditions ne pouvant, même aux si bas cours enregistrés dans les derniers mois de l'année, laisser aucun mécompte.

L'abondance des disponibilités et les taux très bas pratiqués sur notre marché ont eu, du moins, le résultat de faciliter les opérations de placement qui ont été particulièrement nombreuses durant le premier semestre. Dans les derniers mois de l'année, le fléchissement en Bourse des valeurs à revenu fixe, entraînées dans le mouvement de baisse générale, est venu interrompre le cours.

Votre Etablissement a prêté, comme à l'ordinaire, son concours empressé à la réalisation des emprunts publics auxquels ont eu recours le *Département de la Seine* et la *Ville de Paris*, de même qu'à ceux émis en exécution du plan de mise en valeur de nos Colonies : *Emprunt du Gouvernement Général de l'Algérie*, *Emprunt Chérifien*, *Emprunt Tunisien*, *Emprunts du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française*, du *Gouvernement Général de l'Afrique Equatoriale Française*, du *Territoire du Cameroun*, du *Territoire du Togo*, du *Gouvernement Général de Madagascar* et du *Gouvernement Général de l'Indo-Chine*.

Nous avons également ouvert nos guichets aux opérations effectuées en vue de l'achèvement du programme de reconstitution des régions dévastées. C'est ainsi que nous avons participé aux émissions du *Groupement pour la Reconstitution par l'Industrie Nationale de l'Outillage sinistré*, du *Groupement des Industriels sinistrés* et du *Groupement privé des Sinistrés de l'Aisne et du Pas-de-Calais*, de même qu'aux conversions auxquelles ont procédé le *Groupement des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais*, le *Groupement de la Grosse Métallurgie*, le *Groupement pour la Reconstitution Immobilière dans les Régions sinistrées*, la *Société de Reconstitution d'Usines sinistrées (Groupement Cail, Fives-Lille, Thomson-Houston)*, le *Groupement des Compagnies d'Energie Electrique et d'Eclairage du Nord et de l'Est*, le *Groupement des Sociétés Coopératives approuvées de Reconstruction des Eglises dévastées de France* et le *Département du Nord*.

Mentionnons encore l'aide apportée par nos Services aux deux opérations du *Crédit Foncier*, ainsi qu'à celles, assez nombreuses, réalisées par les grandes Compagnies de Chemins de fer : *Chemins de fer de l'Etat*, *Compagnie des Chemins de fer du Midi*, *Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans*, *Compagnie des Chemins de fer de l'Est* et *Compagnie du Chemin de fer du Nord*.

Un grand nombre d'entreprises industrielles ont fait appel au marché des capitaux, les unes en vue d'un remboursement de titres antérieurement émis à des taux plus onéreux, les autres pour se procurer de nouveaux moyens d'action. Signalons, parmi les premières, la *Société Havraise d'Energie Electrique*, la *Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris*, les *Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt* et, parmi les secondes, la *Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité*, *Sud-Lumière*, *Compagnie d'Electricité de l'Ouest-Parisien (Ouest-Lumière)*, la *Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé*, *l'Energie Electrique du Rouergue*, *l'Union Hydro-Electrique*, la *Compagnie du Gaz et de l'Electricité pour la France et l'Algérie*, la *Société d'Electricité de Paris*, la *Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage*, la *Société Anonyme Mathis*, la *Compagnie des Messageries Maritimes*, *Saint Frères*, la *Compagnie de Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques Alais, Froges et Camargue* et la *Société Foncière Parisienne*.

Nous avons contribué, enfin, au placement des obligations de la *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de Fer de Tanger à Fez*, de la *Caisse de Prêts Immobiliers du Maroc*, de la *Société des Chaux, Ciments et Matériaux de Construction au Maroc* et des *Tramways et Electricité de Damas*.

A la différence des emprunts, les augmentations de capital, rendues difficiles, sinon impossibles, par les cours pratiqués en Bourse sur les valeurs à revenu variable, ont été très limitées cette année. Nous avons recueilli, cependant, des souscriptions aux actions nouvelles émises par les *Automobiles Industriels Latil*, la *Société Française de Constructions Babcock et Wilcox*, la *Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc* et la *Société d'Electricité d'Alep*.

Les circonstances se prêtaient moins encore à la création de Sociétés. Nous avons seulement à vous signaler la constitution du *Crédit Agricole Hypothécaire de Roumanie*, prévue déjà dans le programme de développement économique de ce pays, dont la stabilisation monétaire n'était que la préface. Nous avons contribué également, avec la Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil, à la fondation de la *Compagnie Luxembourgeoise de Radio-diffusion*. Signalons enfin la création du *Syndicat pour la Recherche de Potasse en Alsace*.

Avec l'approbation du Gouvernement français, et de concert avec différents groupes appartenant à neuf pays différents, nous avons procédé, au début de l'année 1931, au placement d'un emprunt de la *Caisse autonome des Monopoles du Royaume de Roumanie*. Nous avons contribué, d'autre part, à l'émission d'une tranche d'obligations de la *Compagnie Franco-Polonaise de Chemins de fer*.

Dans un ordre d'idées voisin, nous avons à plusieurs reprises participé à des avances consenties à certains Etats étrangers. C'est ainsi que, sur l'invitation du Gouvernement français, nous avons accepté de figurer dans un groupe international, constitué en vue de procurer au Gouvernement allemand des facilités de trésorerie par l'escompte des versements qu'il devait recevoir de l'*Office National d'Assurances pour les Employés*. Nous nous sommes intéressés également à l'ouverture de crédit consentie par la Banque de France à la *Banque d'Angleterre* et nous avons participé au découvert en compte courant accordé à la *Trésorerie britannique* par la Caisse des Dépôts et Consignations et un groupe de banques françaises. Cette dernière avance a été accompagnée du

placement, pour le compte du Gouvernement anglais, de Bons du Trésor à un an, qui ont rencontré, comme vous le savez, le meilleur accueil sur la place de Paris.

En dehors de ces opérations, notre département d'escompte et de crédit a déployé une activité très satisfaisante, malgré les conditions difficiles dans lesquelles elle s'exerçait.

Nous nous sommes efforcés, d'autre part, d'obtenir, par la compression de nos frais généraux, ramenés de Fr. 92.073.669,88 à Fr. 88.935.938,97, une certaine compensation à la diminution des bénéfices.

La participation des Succursales à l'ensemble des résultats de l'exercice marque également une régression qu'expliquent des conditions de place plus défavorables encore. Elles ont suivi, d'ailleurs, la même ligne de conduite que le Siège, préférant garder la libre disposition de tous leurs moyens d'action plutôt que de s'exposer aux risques exceptionnels que comportaient la plupart des affaires.

Tout en supportant les conséquences de cette limitation volontaire, notre Succursale d'Amsterdam garde tout le bénéfice des efforts antérieurement accomplis. Elle a participé notamment, avec succès, aux opérations d'émission et de conversion dont la situation du marché hollandais a permis la réalisation durant le premier semestre. Signalons, à cet égard, les emprunts des *Indes Néerlandaises*, du *Gouvernement Héliénique* et des *Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine*.

La Belgique a été éprouvée, dans son activité industrielle, par l'aggravation de la crise dont les répercussions se sont également fait sentir sur la situation budgétaire du pays et sur l'économie privée, atteignant par contre-coup les résultats des établissements financiers. Toutefois, en s'imposant une appréciable réduction de ses dépenses d'exploitation, notre Succursale de Bruxelles a réussi à maintenir à ses opérations courantes un rendement convenable. Elle a concouru à l'émission de l'*Emprunt Belge*, ainsi qu'au placement des obligations de la *Société Nationale des Chemins de fer Belges* et de la *Caisse Intercommunale de la Rive Gauche de l'Escaut*.

La Succursale de Genève a été moins affectée par la situation générale, le développement de sa clientèle et l'activité des services de placement ayant compensé en partie les réductions de profits qu'elle ne pouvait éviter sur ses opérations commerciales. Elle a concouru activement au succès d'un certain nombre d'émissions publiques — *Emprunt Fédéral*, emprunts du *Canton de Zurich*, du *Canton de Bâle-Ville*, des *Chemins de fer Fédéraux*, de la *Ville de Genève*, de la *Ville de Zurich*, du *Canton de Genève* — ainsi qu'au placement des obligations de la *Caisse Hypothécaire du Canton de Berne*, de la *Banque des Lettres de Gage d'Etablissements Suisses de Crédit Hypothécaire* et de la *Banque Générale pour l'Industrie Electrique*. Elle a participé, enfin, à l'émission de l'*Emprunt Belge Extérieur*.

Nous ne saurions terminer ce compte rendu sans souligner les efforts dépensés par le Personnel de votre Etablissement, tant au Siège que dans les Succursales, pour faire face, par l'intelligence et le zèle, aux difficultés de la période que nous traversons.

Ainsi que nous vous l'avons indiqué, les bénéfices nets s'élèvent à..... Fr. 24.900.630,85

Nous vous proposons de les répartir de la manière suivante :

Il y a lieu de prélever tout d'abord :

5 % à la Réserve légale	Fr. 1.245.031,50
et la somme nécessaire pour payer l'intérêt statutaire de 5 % par action, c'est-à-dire.....	Fr. 15.000.000, »
	<hr/>
	Fr. 16.245.031,50
Reste	Fr. 8.655.599,35

Votre Conseil d'Administration ayant décidé, dans sa séance du 27 Mars 1929, que les tantièmes lui revenant seraient calculés désormais en déduisant du chiffre des bénéfices disponibles une somme égale à 5 % du montant des primes d'émission, soit Fr. 12.500.000, le prélèvement de 10 %, stipulé, en sa faveur, par l'article 47 des Statuts, n'a pas à s'exercer cette année.

La somme de..... Fr. 12.344.400,65

nécessaire pour compléter à..... Fr. 21.000.000 » le solde disponible et distribuer un dividende total de Fr. 60 par action, serait prélevée sur le report à nouveau de l'exercice antérieur qui se trouverait ainsi ramené de Fr. 30.801.965,16 à Fr. 18.437.564,51 pour l'exercice 1932.

Le mandat de Mr. J. CAMBON vient cette année à expiration. Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination d'un Censeur, en remplacement de Mr. J. MAY, Censeur sortant. Nous vous rappelons que les Administrateurs, de même que les Censeurs sortants, sont rééligibles.

Nous vous soumettrons, après lecture du Rapport de MM. les Commissaires aux Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier par une résolution votée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 14 Avril 1931.

En exécution de ce mandat, nous avons pris connaissance, dans les délais légaux, des Comptes de l'Exercice 1931 ainsi que du Bilan et du Compte de Profits et Pertes de la Banque de Paris et des Pays-Bas arrêtés au 31 Décembre 1931.

L'examen de ces Comptes nous a permis de constater l'exactitude du Bilan qui vous est soumis et nous avons pu apprécier la parfaite tenue des écritures sociales.

Ce Bilan s'élève au total, tant à l'Actif qu'au Passif, à..... Fr. 3.323.112.463,46
il se caractérise par le chiffre particulièrement important des disponibilités dont l'ensemble se monte à..... Fr. 1.790.309.331,29
dépassant ainsi la moitié du total du dit Bilan.

Les disponibilités sont réparties entre les chapitres suivants :

1° <i>Espèces en Caisse et à la Banque de France</i>	Fr.	402.208.638,46
2° <i>Banques et Correspondants en France et à l'Étranger</i>	Fr.	384.554.582,24
3° <i>Portefeuille-Effets-France et Bons de la Défense Nationale, Portefeuille-Effets-Étranger</i> ..	Fr.	966.700.772,72
4° <i>Coupons à encaisser</i>	Fr.	23.369.967,25
5° <i>Reports</i>	Fr.	13.475.370,62
et forment un total de.....	Fr.	<u>1.790.309.331,29</u>

Ces chiffres attestent le souci constant de la Direction d'assurer à la Trésorerie une aisance particulièrement désirable dans la crise sévère que traverse le monde entier; d'autre-part les *comptes-courants débiteurs* ont été ramenés de Fr. 1.333.074.412,44 à... Fr. 843.807.818,31

Les valeurs possédées par la Banque sont groupées sous la rubrique *Portefeuille-Titres*, dont le montant atteint.... Fr. 412.734.436,80

Ce portefeuille comprend une grande variété de valeurs, 16 Fonds d'Etats différents et 357 natures d'actions et d'obligations de Sociétés diverses.

L'évaluation de ces titres a été faite dans les conditions habituelles de prudence qui ont toujours été observées à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les *Participations diverses* comprennent 54 affaires différentes estimées dans les mêmes conditions; elles sont portées au Bilan pour Fr. 137.282.683,46 en diminution de Fr. 4.634.796,87.

Les devises étrangères ont été évaluées au cours des changes du 31 décembre dernier.

Les *Effets à l'Encaissement* Fr. 49.811.229,37 représentent un compte d'ordre ayant sa contre-partie au Passif.

Les *Comptes Divers*..... Fr. 60.691.964,23 comprennent les avances faites à l'Administration de l'Enregistrement à recouvrer lors du paiement du dividende, l'acompte sur le dividende payé en décembre et un certain nombre de comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* figurent pour..... Fr. 28.475.000 » en diminution de Fr. 556.000 par suite d'amortissements.

Au *Passif*, le capital figure comme précédemment pour..... Fr. 300.000.000 »

Les *Réserves* atteignent, avant répartition. Fr. 320.015.350,66

Elles sont groupées sous les rubriques suivantes :

1° <i>Réserve extraordinaire</i> Fr.	250.000.000 »
2° <i>Réserve légale</i> Fr.	26.813.578,55
3° <i>Fonds de prévoyance</i> (y compris la part appartenant aux Administrateurs en exercice) Fr.	12.399.806,95
ENSEMBLE..... Fr.	289.213.385,50

Il convient d'ajouter à ce chiffre le report à nouveau des Exercices antérieurs..... Fr. 30.801.965,16

TOTAL ÉGAL Fr. 320.015.350,66

Les autres comptes du Passif comprennent : les *Effets à payer*..... Fr. 203.910.209,65

Les *Comptes-courants créditeurs* à vue et à terme Fr. 2.350.513.675,34

Les sommes affectées au *Service des Retraites* s'élevant d'une part, à..... Fr. 6.570.523,97 et d'autre part, à..... Fr. 1.619.987,09 pour le compte ancien.

Enfin les *Comptes Divers*..... Fr. 65.770.856,53 en diminution de Fr. 31.294.164,16.

Ces derniers comprennent des Comptes d'Ordre, des provisions diverses et un certain nombre de comptes ne rentrant sous aucune autre rubrique du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Les divers chapitres du crédit de ce compte ont été sensiblement affectés par les effets de la crise économique et financière qui a sévi dans tous les pays et dans tous les domaines avec une ampleur et une intensité sans précédent, principalement pendant les derniers mois de l'Exercice; c'est ainsi que les *Commissions de Banques* figurent pour Fr. 32.891.483,77 au lieu de Fr. 38.016.388,43 en 1930.

Les revenus des *Portefeuille-Titres* et *Effets, Reports, Intérêts* et *Divers*, pour..... Fr. 45.895.255,88 contre Fr. 61.771.367,42 en 1930.

Les *Fonds Publics, Actions* et *Obligations* pour Fr. 28.276.492,78 au lieu de Fr. 51.323.187,92 en 1930.

Les *Succursales* pour..... Fr. 6.773.337,39 contre Fr. 8.212.675,19 en 1930.

Le total des profits s'élève ainsi à..... Fr. 113.836.569,82 au lieu de Fr. 159.323.619,06 en 1930.

Au débit, l'ensemble des *Frais Généraux* se monte à Fr. 88.935.938,97 en diminution de Fr. 3.137.730,91 malgré une charge de Fr. 1.126.296,95 du fait des Assurances Sociales qui l'an dernier n'avaient pesé que sur le 2^{me} semestre de l'exercice.

En résumé, le Compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de..... Fr. 24.900.630,85 alors que le bénéfice de 1930 s'élevait à Fr. 67.249.949,18.

Votre Conseil vous propose de répartir les bénéfices de l'Exercice de la façon suivante, conformément aux Statuts :

Bénéfice net de l'Exercice	Fr.	24.900.630,85
5 % à la <i>Réserve légale</i>	1.245.031,50	
5 %, soit Fr. 25.- par titre aux 600.000 actions formant le capital social.....	15.000.000 »	
Ensemble	Fr.	16.245.031,50
Reste	Fr.	8.655.599,35
Il serait prélevé sur le Report à nouveau qui s'élève à Fr. 30.801.965,16 une somme de.	Fr.	12.344.400,65
Ensemble	Fr.	21.000.000 »

qui permettrait de répartir un dividende complémentaire de Fr. 35.- par action.

Ce prélèvement effectué, le report à nouveau se trouverait ramené à..... Fr. 18.457.564,51

Conformément à la délibération prise par le Conseil d'Administration dans sa Séance du 27 Mars 1932, il doit être tenu compte, pour le prélèvement de 10 % prévu par l'Art. 47 des Statuts en faveur du Conseil, d'une déduction égale à 5 % du montant des primes d'émission, soit Fr. 12.500.000.

Dans ces conditions, le solde disponible de Fr. 8.655.599,35 étant insuffisant, le prélèvement de 10 % en faveur du Conseil n'a pas à être exercé cette année.

Nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration et d'adopter le projet de répartition qui vous est soumis.

Paris, le 18 Mars 1932

Les Commissaires :

Signé : Comte DE LYROT, Raoul SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 12 AVRIL 1932

Première Résolution

L'Assemblée Générale

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et le Rapport des Commissaires ainsi que les comptes de l'Exercice 1931 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration,

Et fixe à Frs. 60 par action le montant du dividende pour cet exercice.

Un acompte de Frs. 25 sur le dividende ayant été payé le 23 Décembre 1931, le solde, soit Frs. 35 par action, sera payable à partir du 25 Avril prochain, sous déduction des impôts établis par les Lois de Finances.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale réélit,

Mr. Jules CAMBON, Administrateur.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale réélit,

Mr. Jacques MAY, Censeur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale nomme

MM. R. SAUTTER, le Comte de LYROT et Ch. BUNGENER

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1932, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement pour quelque cause que ce soit d'un ou de deux Commissaires, le Rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

—

COMPTES
de l'Exercice 1931

—

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1931)

DÉBIT

CRÉDIT

I		
Impôts et Contributions	Fr.	15.609.331,56
II		
Dépenses de Personnel		55.945.048,68
III		
Retraites et Caisse de prévoyance pour le Personnel.....		4.882.160,50
IV		
Frais de bureau, Dépenses d'entretien, de Mobilier et de Matériel, et Amortissement des Immeubles.....		8.106.374,25
V		
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc.		4.279.223,98
VI		
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</small>		
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence	100.000 »	
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires.....	13.800 »	
		88.935.938,97
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.....		24.900.630,85
	Fr.	113.836.569,82

Commissions de Banque	Fr.	32.891.483,77
Revenus des Portefeuilles-Titres et Effets, Reports, Intérêts et Divers		45.895.255,88
Fonds Publics, Actions et Obligations		28.276.492,78
Bénéfice net des Succursales.....		6.773.337,39
		113.836.569,82
	Fr.	113.836.569,82

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

Bénéfice net de l'Exercice 1931	Fr.	24.900.630,85
5 % à la Réserve légale.....	Fr.	1.245.031,50
Intérêts à 5 %, soit Fr. 25.- par action	Fr.	15.000.000 »
		<hr/>
laissant ainsi un solde disponible de	Fr.	8.655.599,35
Prélèvement sur Report à nouveau	Fr.	12.344.400,65
Ensemble.....	Fr.	21.000.000 »
correspondant à la distribution d'un dividende complémentaire de Fr. 35.- par action.		

